

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nîmes, le 16/12/2016

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010

30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.27.86

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
09h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30

Dossier n° : 1503162-3

(à rappeler dans toutes correspondances)

ASSOCIATION FRANCOPHONIE ET AVENIR c/
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES
MÉTROPOLE

1503162-3

M. le Président
ASSOCIATION FRANCOPHONIE ET
AVENIR
340 chemin de la vieille
fontaine
30129 MANDUEL

ENCOMBREMENT DU ROLE

M. le Président,

Comme suite à votre demande du 06/12/2016, j'ai le regret de vous faire connaître qu'en raison de l'encombrement du rôle, il n'est pas possible de prévoir actuellement la date à laquelle l'affaire enregistrée sous le numéro mentionné ci-dessus pourra être appelée à l'audience.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Greffier en Chef,
ou par délégation le Greffier,

Par délégation,
l'agent d'instruction



Florent GUILLEMIN